

## CANADA.



*Lorne.*

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Antoine Alphonse Boucher*, écuyer,

Sachez que reposant une confiance spéciale dans votre fidélité, habileté et intégrité, nous vous avons nommé et constitué et, par ces présentes, nommons et constituons, maître en chancellerie de notre Puissance du *Canada* pour servir dans notre Sénat de notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie par nous ou par le dit Sénat du *Canada*, siégeant dans notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du *Canada*.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en chancellerie du *Canada*, durant notre bon plaisir avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très-distingué de *Saint-Michel et Saint-George*, gouverneur-général du *Canada*, et vice-amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-huitième jour de mai en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois et de notre règne le quarante-septième.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,  
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la couronne en chancellerie, énonçant que Son Excellence le gouverneur-général avait appelé au Sénat :

Les honorables messieurs *Donald McMillan*, *James Turner* et *George C. McKindsey*, de la province d'*Ontario* ; aussi, les honorables messieurs *James G. Ross* et *Alexandre Lacoste*, de la province de *Québec*.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Alexandre Lacoste* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Masson*.

L'honorable *M. Lacoste* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.